

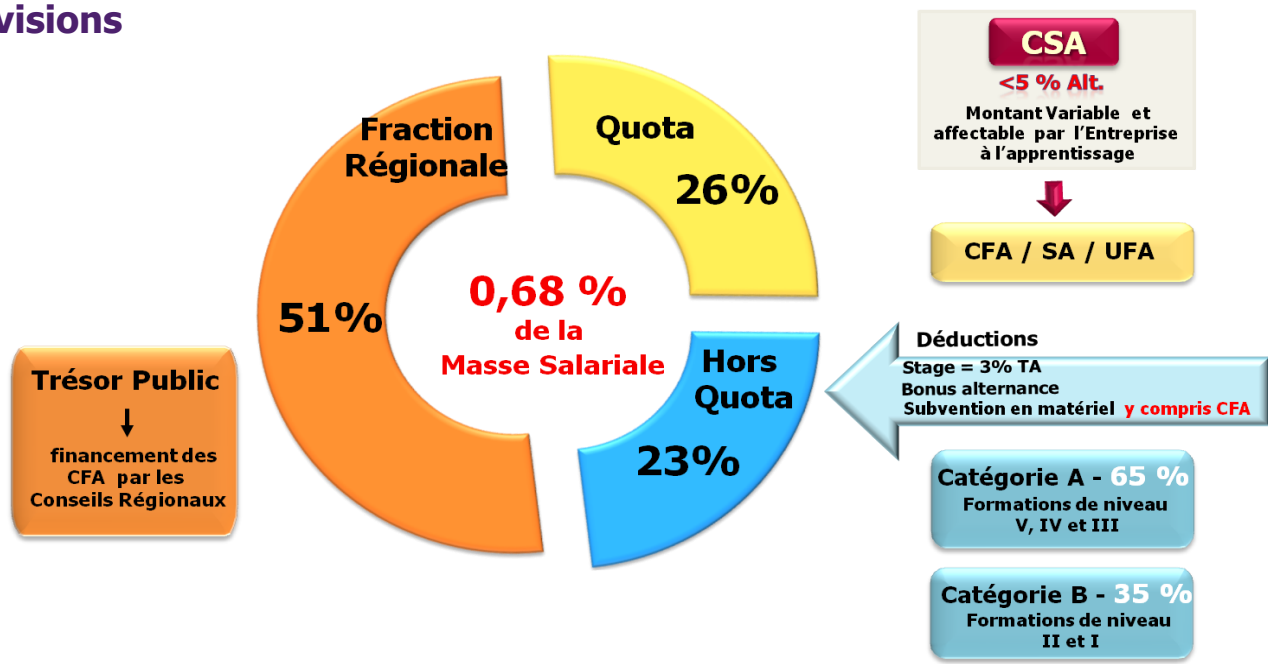
CALENDRIER TAXE D'APPRENTISSAGE 2017*

ELEMENTS INDISPENSABLE A FOURNIR	DATE DE RECEPTION	COMMENTAIRES
Effectif moyen de l'entreprise au sens de l'art. L 1111-2 Code du Travail	31 janvier 2017	Veillez déclarer l'effectif moyen tel que défini à l'art. L 1111-2 du Code du travail.
Effectif moyen « alternance » au sens de l'art. 1609 quinquies Code Général des Impôts		<ul style="list-style-type: none"> - Veillez remplir et signer obligatoirement le Formulaire « CSA » fourni par OCTALIA. - Renseigner uniquement si votre entreprise a un effectif moyen \geq à 250 salariés. Sont concernés les contrats : d'apprentissage, professionnalisation, VIE et CIFRE.
Bonus « alternance » Au sens de l'art. L6241-8-1 C.T.		<ul style="list-style-type: none"> - Veillez remplir et signer obligatoirement le Formulaire « Bonus alternance » fourni par OCTALIA. - Renseigner uniquement si votre entreprise a un effectif moyen \geq à 250 salariés et un taux d'alternance $>$ à 5 %.
Conventions de stage		<p>Veillez fournir uniquement des copies.</p> <p><u>Rappel</u> - sont concernés les stages qui ont eu lieu pendant l'année civile 2016</p> <ul style="list-style-type: none"> - les stagiaires ne sont pas des alternants au sens de l'art.1609 quinquies CGI.
Contrats d'apprentissage présents au 31.12.2016		Veillez fournir uniquement des copies. Assurez vous que les dates, diplômes préparés et lieux de formation soient clairement renseignés.
Conventions de partenariat des contrats d'apprentissage ci-dessus		Vous pouvez nous fournir les éventuelles conventions de partenariat signées relatives aux apprentis présents au 31.12.2016
Masse salariale (DADS 2016 – base brute SS)	31 janvier 2017	<p>Vous pouvez nous la communiquer dès que vous en avez connaissance.</p> <p><u>Rappel</u> : la masse salariale d'Alsace Moselle est distincte .</p>
Déclaration de taxe <u>signée</u>	28 février 2017	Veillez obligatoirement signer votre déclaration (bordereau) avant de nous la retourner.
Paiement		Veillez joindre la copie de votre paiement et votre déclaration.
Choix des reversements (liste « écoles / CFA »; projets)		Veillez nous fournir la liste des écoles, CFA, lycées, Universités bénéficiaires, avec l'adresse exacte.
Correction du choix des reversements aux écoles - FIN	15 mars 2017	Vous pouvez apporter des modifications à vos choix initiaux entre le 28 février et le 31 mars.

*Sous réserve de publication législative ou réglementaire rectificative

MEMENTO TAXE D'APPRENTISSAGE 2017*

Prévisions



Pour les entreprises de 250 salariés et plus

Pourcentage d'alternants	Métropole		Alsace	
	Taux de la CSA en 2015, salaires 2014	Taux de la CSA en 2016, salaires 2015	Taux de la CSA en 2015, salaires 2014	Taux de la CSA en 2016, salaires 2015
< de 1% EM	0,4%	0,4%	0,208%	0,208%
< de 1% EM (2000 salariés et plus)	0,6%	0,6%	0,312%	0,312%
≥ 1 % alt. < 2 %	0,1%	0,2%	0,052%	0,104%
≥ 2 % alt. < 3 %		0,1%		0,052%
≥ 3 % alt. < 4 %	0,05%	0,05 %	0,026%	0,026 %
➤ 4 % alt. < 5 %	-		-	